

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 20 JUIN 2023

CDOS DE MELUN

Etaient présents : Christian DERAPPE, Françoise DOUCHET, Geneviève ESCALAIS, Alain FAUDOT, Lydie LOEUILLLOT, Olivier MANGIN, Frédéric MONTROYA, Christian MOYANO, Marie-Christine VINCENT

Absents excusés : Jean François BOURDETTE, Danielle TRARIEUX, Joël MOLAC

○ **Préparation du CODIR du 1^{er} Juillet :**

Il aura lieu à Fontenay-Trésigny, au Château du Vivier, avec une contrainte qui est de libérer la salle impérativement à 12h30. FM fait une proposition de contrepartie pour les propriétaires (une bouteille de whisky).

Alain Faudot rappelle la nécessité de plus de rigueur quant aux décisions à prendre, et la nécessité de soumettre au CODIR les dépenses qui doivent être engagées.

Les dépenses et décisions à soumettre au prochain CODIR concernent :

- ✓ **L'achat de gilets pour les baliseurs :** Paul a trouvé un gilet bicolore, avec bande fluo et une poche permettant d'insérer la carte de baliseur. Le coût est de 10 € par gilet x 300 unités soit 3 000 €, auxquels il faut ajouter le coût du marquage (une subvention de 5 000€ en 2022 avait été attribuée pour le balisage)
- ✓ **La réédition de nouveaux topo guides « la Seine et Marne à pied » :** 7 itinéraires ont été rajoutés sur 144 pages, pour un coût de 3 500 €, sans aucun financement des collectivités locales. CD demande si on pourrait demander au département d'en acheter, et Olivier précise qu'il existe différentes possibilités au niveau de la Fédération.
Un test sera fait sur ce nouveau topoguide dans lequel sera inséré un marque page publicitaire avec un recto sur « Ma Rando » et un verso ciblé 77. Cela représente 1 000 € supplémentaires entre le travail de Luc et l'impression. Olivier attire l'attention du bureau sur le fait qu'il n'existe qu'un seul prestataire en auto-entrepreneur, avec le risque d'une éventuelle requalification en salariat (par rapport au lien de subordination éventuel).

Des remarques sont faites sur le site internet du CODERANDO qui aurait besoin d'améliorations (manque d'intégration de possibilités pour prendre les adhésions, pas de possibilités de paiement en ligne) ; il existe un site dédié aux associations pour une participation modeste. FM indique que la Fédération travaille sur la rénovation de son site qui pourra intégrer ceux des associations (via Wordpress, Plug-in).

Actuellement Rémi s'occupe du site du CODERANDO, auquel on peut reprocher un manque de créativité. FM conseille de se mettre en rapport avec le webmaster de la fédération, et il faudrait voir comment on bascule sur le site fédéral.

- ✓ Participation financière demandée lorsque le Comité propose des transports en car lors d'événements organisés comme la sortie « hors les murs » ou Provins Lumières. Il est proposé une prise en charge des frais de transport en car à hauteur de 50 % du montant engagé, ce qui suppose une participation différente selon l'événement et la distance. Pour Provins Lumières, la participation sera fixée à 5 €/personne.
- ✓ Situation financière du TSM : à la moitié des étapes la dépense était de 19 952 € (il resterait une provision de 3 000 € de l'année passée). Frédéric rappelle qu'il faut penser à réclamer aux collectivités leur participation aux pots d'accueil et d'arrivée, pour celles qui s'y étaient engagées : Provins, Lizy, Trilport, Meaux, Chelles, Vaires, Roissy et Pontault de même pour les étapes de Melun. Geneviève et Olivier présenteront un état de la situation financière du TSM au prochain CODIR.
- ✓ Subventions : le PSF (ex CNDS) a diminué son montant et la part dévolue au Comité IDF a diminué considérablement. Il a été attribué 5 000 € au titre de 2023 (contre 15 000€ en 2022).

Compte tenu des difficultés à monter les dossiers, les clubs font peu de demandes.

Frédéric indique qu'à la rentrée il prendra RDV avec Olivier LAVENKA, Vice-Président du Conseil Départemental, par rapport à l'attribution de la subvention départementale. Elle avait été divisée par 2 du fait que le Comité disposait de réserves financières et est actuellement de 20 000€, par rapport au travail réalisé sur le PDIPR. Or dans d'autres départements les subventions départementales sont beaucoup plus importantes.

Frédéric annonce qu'il a demandé à Alain Faudot d'animer un groupe de travail sur le Règlement Intérieur du Comité et des statuts.

- **Le calendrier 2023/2024**
- ✓ Samedi 5 octobre 2024 : la sortie «Hors les Murs » aura lieu à Rambouillet, à confirmer
- ✓ 26 mai 2024 : proposition des Galoches Briardes pour un trail Marche Nordique
- ✓ 1^{er} semestre 2024 : organisation de « La Grande Marche vers Paris » et de l'arrivée des ambassadeurs, via 2 itinéraires arrivant dans le 77. Un itinéraire arrive de l'Est (via Château-Thierry) et un second arrive du Sud via la vallée de l'Yonne. Il y aura plusieurs étapes à organiser dans le 77, la Fédération alloue 160 € par étape. Il faut prévoir de réunir les associations : Frédéric propose, pour organiser l'animation des étapes d'adresser un courrier aux associations, avec la liste des étapes et une proposition de rencontre en septembre. La question subsiste de savoir quel sera le nombre d'ambassadeurs à accompagner et à héberger.

- ✓ 8 juin 2024 : « Cap sur la Marne » est un évènement qui a lieu tous les deux ans, dont l'objectif est la mise en valeur des bords de la Marne. Différentes animations seront proposées : randonnée, vélo, paddle, kayak, pour un accueil tous publics.
4 associations sont mobilisées sur ce projet. Le lendemain les départements 93 et 94 prennent le relais.
- ✓ 24 février 2024 : AG du Comité Départemental (en fonction de la date de l'AG Fédérale) à Poigny (à confirmer)
- ✓ 3 février 2024 : réunion du CODIR
- ✓ 15 décembre 2023 : CODIR à Guermantes
- ✓ 28 octobre 2023 : réunion du CODIR
- ✓ 25 novembre 2023 : Journée des Présidents et des Bénévoles. Les propositions d'ordre du jour sont les suivantes :
 - Nutrition et randonnée avec la nutritionniste de l'hôpital de Forcilles
 - Présentation des projets d'itinéraires de marche en ville
 - Tables rondes autour du développement de la vie des clubs et du développement des pratiques
 - Activités des sentiers

○ Point sur le TSM

L'arrivée le 8 juillet se fera Place de la République à Fontainebleau, et il n'y aura pas de marché de producteurs comme prévu.

Une centaine de personnes sont inscrites à ce jour.

La rando santé et la démonstration de marche nordique auront lieu dans le parc du château. Les invitations sont parties pour le pot avec les officiels à 11h30. Frédéric souhaiterait avoir un espace VIP, à négocier avec la Mairie.

5 barnums seront nécessaires (2 de SMA et 3 du CODERANDO)

Un échange a lieu sur la présence ou non d'officiels à l'arrivée des marcheurs à 14h00 : certains seront présents.

○ Actualité des commissions

- ✓ La commission Sentiers :
 - En vue d'assurer la continuité du PDIPR, Christian D a rencontré le nouveau Directeur de l'Eau et de l'Environnement.
 - En ce qui concerne le GR Thibault de Champagne, des contacts ont été pris avec les départements de l'Aube et la Marne. Ces derniers sont intéressés par la réactualisation de ce projet.
- Olivier indique qu'il existe des possibilités de demande d'aides financières pour ce type de projet de création avec des critères de patrimoine pouvant aller jusqu'à 50 000 €. La demande peut concerner soit la création, soit la rénovation avec un intérêt culturel et patrimonial.

- Françoise travaille sur la Boucle de l'Ancoeur, 40 km entre Melun et Bombon, avec la CC Brie Rivières et Châteaux, pour mettre en place des parkings sur les communes, utiliser des itinéraires déjà balisés, et prévoir un itinéraire pour piétons et vélos.

Un travail est fait en amont sur les parcours.

Le balisage de Lieusaint est fait, il reste à faire l'itinéraire de Moissy.

Pour les deux panneaux, la mise en fabrication a été validée et est en cours, l'inauguration est à prévoir, et la convention pour le financement à établir avec Olivier.

Frédéric évoque le devis présenté par Luc pour le 2^{ème} panneau à Lieusaint d'un montant de 1 200 €. Certains estiment qu'une partie du travail ayant été faite pour le 1^{er} panneau, le montant du devis devrait être inférieur pour le second.

Françoise fait remarquer que la carte n'est pas la même que celle de Moissy.

Après discussion, Frédéric reverra avec Luc pour une révision du devis à 800 €.

-A Vert -St- Denis, un contact a été pris pour la création d'itinéraires en ville (des petits circuits et des promenades). Un contact a également été pris avec Ile de France Nature, pour le balisage.

Frédéric indique que le plan de cohérence de nos itinéraires n'a jamais été fait, et il faudra travailler autour d'une trame verte pour mettre en cohérence nos PR.

Le topo guide du GR1 est en rupture de stock. Selon la volonté de la Fédé il est proposé une réimpression limitée de l'existant mais en parallèle il faudrait retravailler sur d'éventuelles modifications, avant d'envisager une vraie réédition. Il faudra également réfléchir sur des séquences « en accès gare ».

✓ Commission formation

Des difficultés existent au sein de la formation au niveau régional, rendant difficile une réorganisation. Patrick Larrieu avait été pressenti pour être responsable formation au niveau régional, pas de décision à ce jour.

✓ Commission pratiques et adhésions

Pour la prochaine rentrée, la Fédération proposera un kit de communication qui sera paramétrable par les clubs.

○ Questions diverses

Lydie indique que de nouvelles dates de stage PSC1 vont être proposées au tarif de 52,20€ et propose d'arrondir à 53 €.

Le bureau donne son accord.

La séance est levée à 12h45